

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

\*\*\*\*\*

*Séance du 06 octobre 2014*

L'an deux mille quatorze et le six octobre à 20 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de M VOLLE André, Président du CCAS.

Date de la Convocation : 29 septembre 2014.

Nombre de membres en exercice : 9    Présents : 8    Votants : 8  
Résultat du vote : Pour : 8    Contre : 0    Abstention : 0

**Présents : M. VOLLE - CROZIER - LEBRAT - RAMUS - PIQUEMAL - BOMBRUN - LASCOMBE - ACHOUR**

**Excusés : M. GENDRON**

**Absents :**

Madame Marie-Christine RAMUS a été élue secrétaire,

**Objet : DM1 – Budget C.C.A.S – Vote de crédits supplémentaires.**

Au cours de cette séance, les membres du conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décident de voter les crédits supplémentaires suivant au B.P 2014.

.../...

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

ARTICLE IMPUTATION	INTITULE NATURE	AUGMENTATION DES CREDITS	
		DEPENSES	RECETTES
6288	Divers services extérieurs	7 100.00 €	
6068	Autre matières et fourniture	1 000.00 €	
706	Prestation de service		8 100.00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>8 100.00 €</b>	<b>8 100.00 €</b>

Le Conseil d'Administration charge son président de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE le 06 Octobre 2014.

POUR COPIE CONFORME  
ALBA LE 07 OCTOBRE 2014  
LE PRESIDENT  
André VOLLE

